

# RAPPORT 2014



# Grand Port Maritime Guyane

Port de l'Europe, au carrefour des Amériques

# SOMMAIRE

## EDITORIAL :

Cap sur le projet stratégique

## P 4-5 GOUVERNANCE :

le défi de la proximité

## P 6-7 ORGANIGRAMME :

## P 8-9 TRAFIC PORTUAIRE :

Une année en demi-teinte

## P 10-11 DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE :

la vision à court, moyen et long termes

## P 12 TRAVAUX ET EXPLOITATION :

la modernisation de la plateforme portuaire

## P 13 SURETE ET SECURITE :

L'application des standards européens et internationaux

## P 14 TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION :

La simplification des échanges de données portuaires

## P 15 INTERNATIONAL :

La coopération portuaire et maritime en marche

## P 16 FINANCES :

Le bilan d'ouverture 2013 arrêté à 81,7 M€

## P 17 RESSOURCES HUMAINES :

Une organisation sociale, financière et comptable plus structurée

## P 18-20 EVENEMENTS

## P 21 à 24 ANNEXES





## EDITORIAL

### Cap sur le Projet Stratégique

Après deux années pleines de fonctionnement, le Grand Port Maritime de la Guyane a consolidé sa structure et sa stratégie de développement.

L'année 2014 a été riche tant au niveau fonctionnel qu'opérationnel, permettant à l'établissement portuaire de franchir un nouveau palier et de se positionner comme l'un des acteurs majeurs du développement économique de la Guyane.

Le Projet Stratégique 2014-2018 est, sans conteste, le document de planification des objectifs du GPM-Guyane pour la période 2014-2018. Il recense les différentes actions stratégiques de développement de la plateforme portuaire tant du point de vue des équipements structurants, des aménagements fonciers indispensables à l'attractivité économique du Port qu'au niveau du volet social.

L'équipe du Grand Port Maritime de la Guyane est donc pleinement mobilisée pour relever tous ces défis.

Le Directoire

Directeur de publication : Philippe Lemoine  
 Directeur de rédaction : Rémy-Louis Budoc  
 Rédaction : Dominique Thégat  
 Crédit photos : GPM-Guyane, Ronan Lietar  
 Sélection photos : Steven Caroupanapoulle  
 Conception-réalisation : Studio973  
 Impression : CCPR  
 Juin 2015

Grand Port Maritime de la Guyane  
 Zone de Dégrad des cannes  
 97351 Matoury  
 Standard/Accueil : 0594 29 96 60 fax : 0594 29 96 63  
 Courriel : gpm@portdeguyane.fr – www.portdeguyane.fr

## GOVERNANCE : LE DÉFI DE LA PROXIMITÉ

*Le défi de la proximité avec la communauté des usagers portuaires a été relevé, avec une meilleure communication et la prise de décisions rapidement opérationnelles. Le Directoire, en prise directe avec le terrain, a joué son rôle d'exécutif et également d'interface avec le Conseil de développement, instance consultative, et le Conseil de Surveillance, instance stratégique du Grand Port Maritime de la Guyane.*

### LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil, présidée par Madame Brigitte PETERSEN, s'est prononcée sur les temps forts de la vie de l'institution portuaire.

- Adoption des budgets rectificatifs 2014 et primitif 2015.

- Avis favorable à la transmission du Projet Stratégique à l'Autorité Environnementale.

- Adoption du tableau des emplois du GPM-Guyane ainsi qu'une modification de son règlement intérieur (cf. liste des délibérations en annexe).

Une nouvelle composition de la liste des membres du Conseil de surveillance a fait l'objet d'un arrêté préfectoral, à l'issue des résultats des élections municipales de mars 2014 (cf. liste en annexe).

*Dates des réunions: 26 mars, 25 juin, 1er octobre et 10 décembre.*

### LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Le Conseil, présidé par Monsieur Philippe MARRE, a été consulté sur :

- Le projet Stratégique 2014-2018, action-phare du GPM-Guyane,

- La politique tarifaire

- La redéfinition de la procédure d'attribution de surfaces sur le Terminal Conteneurs en vue de l'exercice d'une activité de manutention (cf. liste des délibérations en annexe).

Ces thématiques traduisent bien le rôle opérationnel de cette instance et sa capacité à relayer les attentes des usagers, sans occulter les perspectives de développement à plus longue échéance.

Une nouvelle composition de la liste des membres du Conseil de développement a fait l'objet d'un arrêté préfectoral, à l'issue des résultats des élections municipales de mars 2014 (cf. liste en annexe).

*Dates des réunions: 19 mars, 6 juin, 8 septembre et 9 décembre.*



## LE DIRECTOIRE

Réuni régulièrement, le Directoire, présidé par Monsieur Philippe LEMOINE, a pris des décisions sur la vie quotidienne du Grand Port Maritime mais a également préparé les dossiers stratégiques tant dans les domaines fonctionnel qu'opérationnel. Ces derniers ont été présentés au Conseil de développement, pour avis, et au Conseil de Surveillance pour adoption.

Parmi les actions, figurent :

- Le Projet Stratégique
- La programmation des investissements
- La mise en sécurité de l'exploitation du Terminal Conteneurs
- La mise en place d'un nouveau système de gestion des escales de navires
- La consolidation de l'organisation sociale, financière et comptable au sein de la structure portuaire.
- l'organisation de la manutention
- La réflexion sur un nouveau système de dragage-remorquage

## LE CONSEIL INTERPORTUAIRE ANTILLES-GUYANE

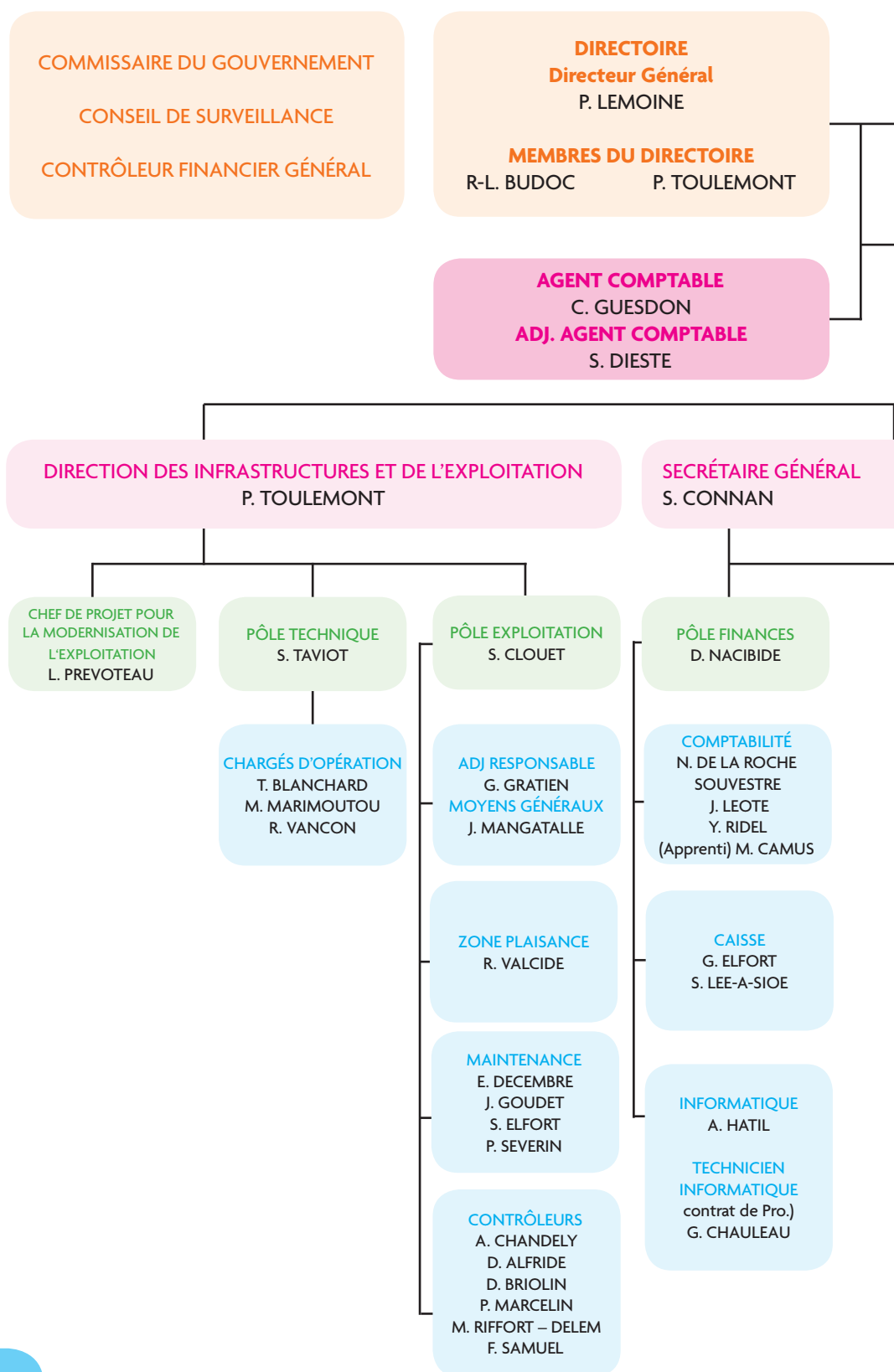
Créé le 28 mars 2014 par décret fixant sa composition et son fonctionnement, il regroupe les représentants politiques, portuaires et de l'Etat des trois territoires des DFA. Il a pour mission d'adopter le document de coordination portuaire qui porte sur les grandes orientations stratégiques, de développement, de promotion commune des trois GPM. Son installation officielle devrait intervenir courant 2015.

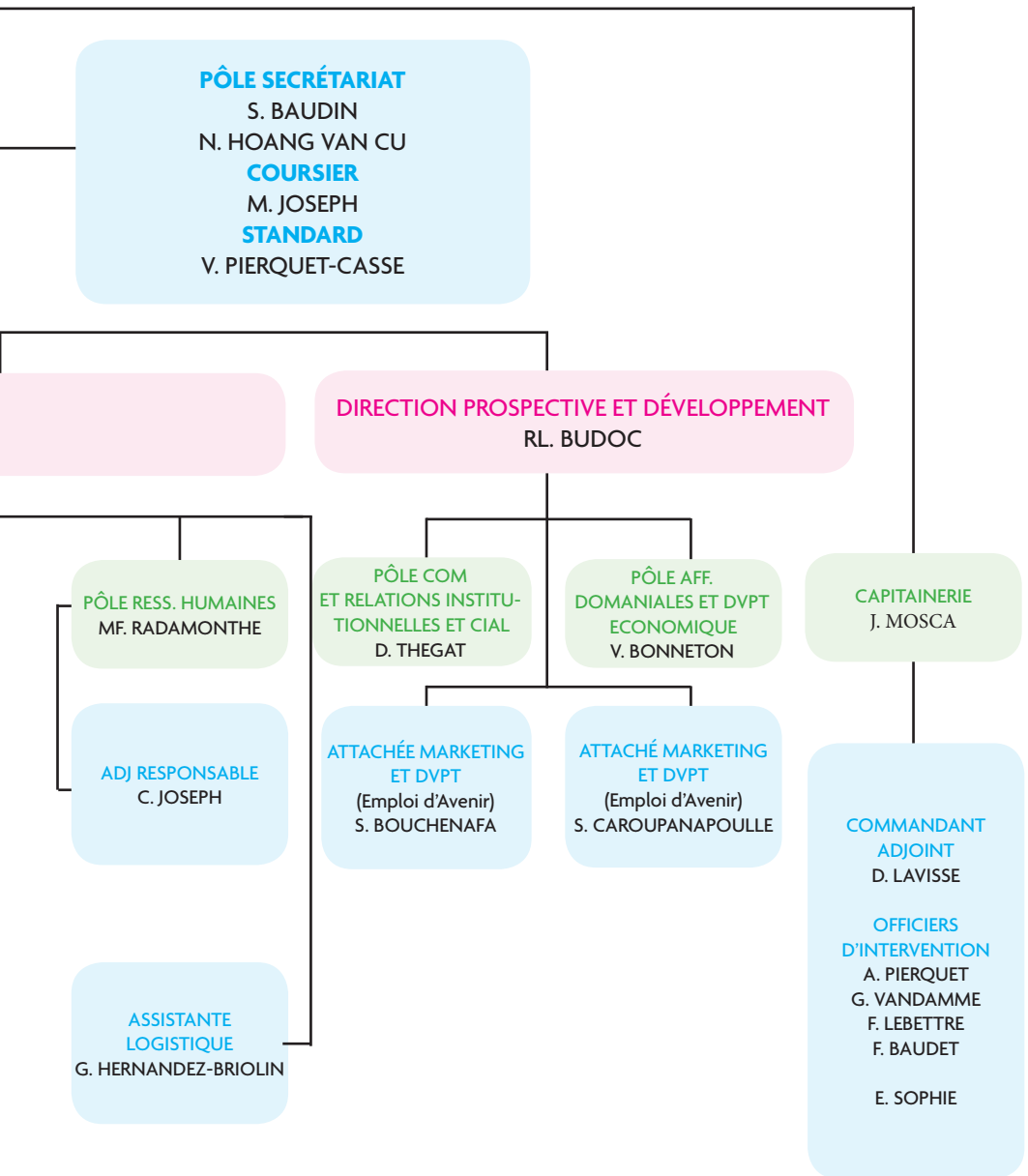


*Le Conseil de Développement*



# ORGANIGRAMME





## LE TRAFIC PORTUAIRE : UNE ANNÉE EN DEMI-TEINTE

Avec un volume de 629 185 tonnes, le trafic import/export du GPM-Guyane qui recense les marchandises du port de commerce de Dégrad des cannes (Rémire-Montjoly) et de Pariacabo (Kourou) a diminué de 3,8% par rapport à 2013.

Cependant, en accueillant plus de 95% des biens importés en Guyane, le GPM-Guyane demeure l'outil logistique principal d'approvisionnement de la Guyane, ce qui lui confère une position stratégique et économique incontournable dans notre région.

### TRAFIC GLOBAL DU GPM-GUYANE

CATÉGORIES DE FRET (EN TONNES)	TOTAL 2014	TOTAL 2013
VRACS SOLIDES (CLINKER)	77 152	88 443
VRACS LIQUIDES (HYDROCARBURES, BITUME, MÉTHANOL)	234 799	241 574
VÉHICULES (RORO)	10 052	10 236
MARCHANDISES DIVERSES (CONTENEURS, SPATIAL, FRET ARMÉES,...)	307 182	313 707
<b>TONNAGE GLOBAL</b>	<b>629 185</b>	<b>653 960</b>

Une baisse de 3,8% du trafic global par rapport à l'année précédente

UNITÉS	TOTAL 2014	TOTAL 2013
NOMBRE DE VÉHICULES (RORO)	5 927	5 617
NOMBRE TOTAL D'EVP* (PLEINS)	30 243	30 704
ESCALES DE NAVIRES	218	260
NOMBRE DE PASSAGERS	443	102

\*EVP: Equivalent vingt pieds

### LES VRACS SOLIDES : EN CHUTE DE 12,74%

Avec 12% de part de fret dans le trafic global, les vracs solides, constitués de l'importation de clinker et de gypse, se placent au 3ème rang des marchandises importées, comme en 2013. Cependant, la baisse constatée de 12,74% traduit un net recul des ventes de la société Ciments guyanais depuis 2012, généré par une commande publique atone.



Photo du quai minéralier et de l'usine de ciments

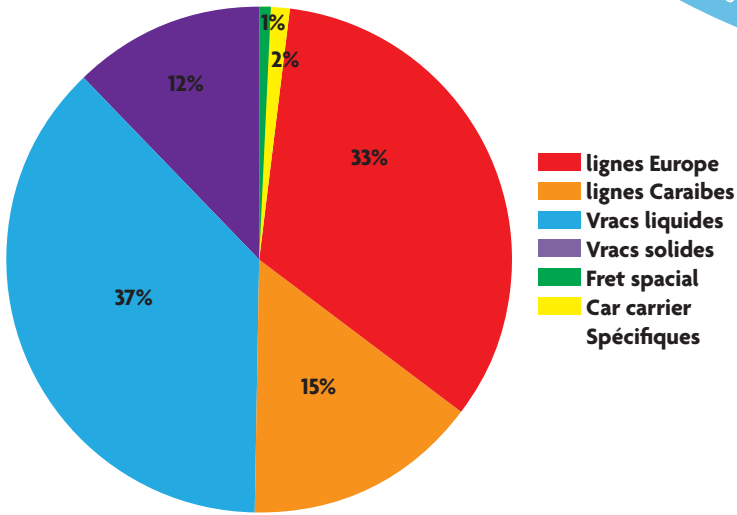


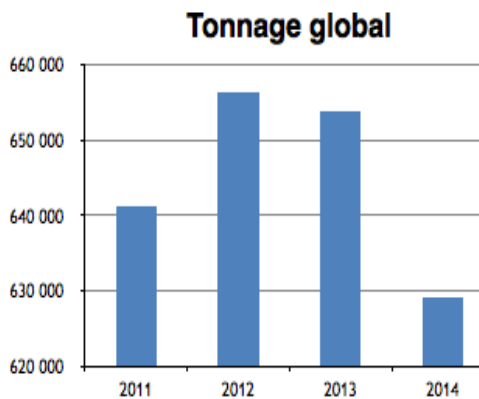
photo de débarquement à Pariacabo

### VENTILATION DES MARCHANDISES PAR FRET EN 2014

Le fret spatial augmente chaque année. Il est de 14,2% en 2014 par rapport à 2013 mais sa part de trafic représente 1% du trafic portuaire total. Le fret spatial constitué des éléments d'Ariane, de Véga et de Soyouz et des différents satellites est principalement débarqué à Pariacabo (Kourou).

La plus grosse part du trafic représentée par les vracs liquides et le fret conteneurisé reste plutôt stable, malgré une légère baisse.

### TENDANCE DU TRAFIC PORTUAIRE DE 2011 À 2014



## DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE :

### LA VISION À COURT, MOYEN ET LONG TERMES

*Le GPM s'est lancé dans un programme de développement portuaire ambitieux visant à assurer au territoire guyanais une attractivité portuaire performante et durable.*

L'élaboration de son Projet stratégique et le projet de Plateforme Offshore multi usages sont les deux actions-phares de cette démarche.

## LE PROJET STRATEGIQUE :

### LA FEUILLE DE ROUTE DU GPM-GUYANE



Vania Bonneton, Rémy-Louis Budoc, Philippe Lemoine

Conformément à l'article R5312-63 du Code des transports, le GPM-Guyane s'est engagé dans une démarche d'élaboration de son Plan Stratégique, qui couvre une période de 5 ans

L'objectif final est de répondre aux enjeux de positionnement, de développement et de performance de la place portuaire et par voie de conséquence de la Guyane ; le port de Dégrad-des-cannes/Pariacabo étant l'un des pions économiques où transitent 95% du trafic de marchandises.

La mise en œuvre du projet nécessite la réalisation d'études d'accompagnement :

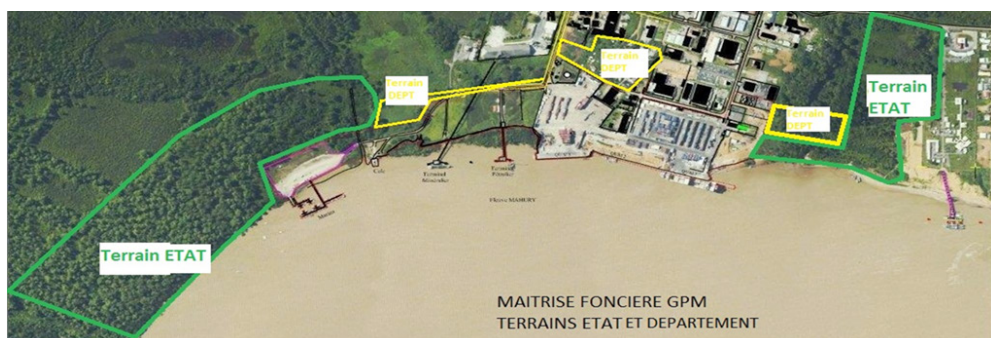
- Un volet socio-économique : le port dans l'économie guyanaise et régionale, les aspects économiques et financiers
- Un volet environnement : la politique d'aménagement et de développement durable du port
- Un volet manutention : la déclinaison dans ses aspects techniques, économiques sociaux et organisationnels ; les modalités retenues à terme pour l'exploitation des outillages
- Un volet terre-pleins ; l'aménagement des surfaces
- Un volet accès portuaires relatif à la desserte du port, aux activités mixtes de dragage et de remorquage à Dégrad des cannes et à Pariacabo.

Un programme d'investissements ambitieux a été élaboré pour cette période quinquennale. Il fait appel à des financements partagés entre les fonds propres du GPM, les subventions d'Etat et de l'Europe.

#### CHRONOGRAMME

*Les avis des différentes instances ont fait l'objet d'un chronogramme contraint durant toute l'année 2014.*

- 8 septembre 2014 : avis favorable du CD
- 9 septembre 2014 : avis favorable CE
- 1er octobre : avis pour « bon à évaluer » du CS
- 20 octobre 2014 : Réception du PS et de l'Evaluation Environnementale par l'Autorité Environnementale
- 3 mois d'instruction
- 5 et 6 janvier 2015 : Mission de l'Ae au GPM
- 14 janvier 2015 : Remise de l'Avis de l'Ae
- 2 semaines de rédaction du Mémoire en réponse
- 02 Février au 02 Mars 2015 : Consultation publique (1 mois)
- 05/03/15 : Avis Directoire
- 23/03/15 : CE
- 24/03/15 : CD
- 25/03/15 : CS pour Approbation du PS
- Transmission du CS au Ministère



## LA PLATEFORME OFFSHORE MULTI-USAGES (POMU) :

**UN PROJET À HORIZON 2030**



C'est le projet à long terme dont le GPM-Guyane a décidé de partager la réflexion stratégique avec la Communauté portuaire, l'Etat et les Collectivités locales.

**L'OBJECTIF :** faire de la Guyane un véritable hub maritime européen au nord de l'Amérique latine pour le transport de conteneurs (positionné sur une trajectoire entre le canal de Panama, le Nord de l'Amérique du Sud et l'Afrique de l'Ouest) et également pour les activités de production pétrolière (desserte logistique des puits de l'ensemble de la zone au large du Plateau des Guyanes) et diverses autres activités industrielles.

La POMU a été présentée le 11 décembre 2014, dans le cadre de la conférence coprésidée par le préfet et le président de Région, sur le développement stratégique du GPM-Guyane et dédiée aux acteurs politiques et économiques.



maquette de la POMU

## AUTRES DOSSIERS PROSPECTIFS

Les équipes ont été également mobilisées notamment sur :

- La maîtrise foncière
- Les plans de prévention des risques
- La fibre optique
- L'enquête performance entreprises.



## TRAVAUX ET EXPLOITATION : LA MODERNISATION DE LA PLATEFORME PORTUAIRE

*L'année 2014 s'est inscrite dans la continuité des travaux de modernisation des infrastructures et l'amélioration de l'exploitation de la plateforme portuaire.*

L'un des temps forts fut l'inauguration, le 10 décembre, du quai n°2 en présence de nombreuses personnalités et professionnels. D'un montant de 31 millions d'euros, cofinancés par le FEDER (15,5 M€), le GPM-Guyane (10,5 M€) et l'Etat (5 M€), la remise en exploitation de ce quai majeur a permis à l'autorité portuaire de retrouver la pleine jouissance de toutes ses infrastructures, en particulier la réactivation du poste RO/RO pour la manutention du fret roulier.

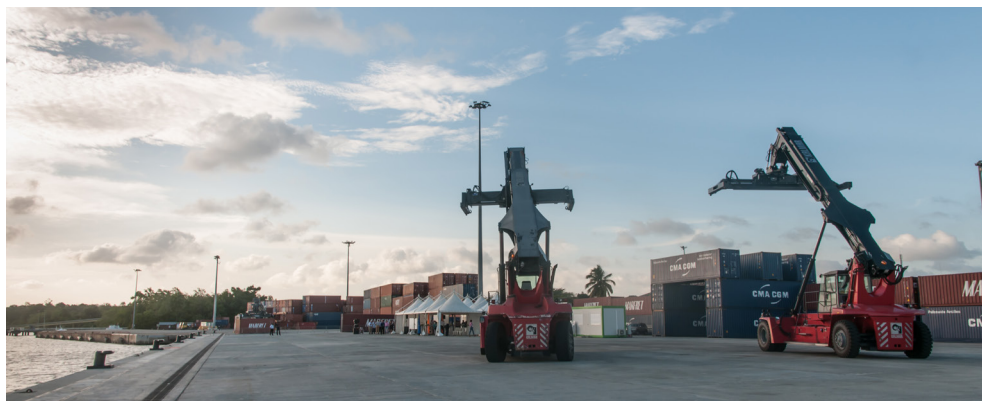
Le deuxième temps fort fut l'ouverture, le 1er novembre, d'une nouvelle porte logistique « Porte des quais C » réservée à l'entrée des poids lourds transportant des conteneurs vides et des pleins

non dangereux. Cette option a permis de réorganiser l'accès et la circulation sur le Terminal Conteneurs ainsi que d'harmoniser les horaires de réception et de mise à disposition du fret.

De plus, une redéfinition des zones de terre-pleins affectées aux manutentionnaires a été opérée, en tenant compte de la réalité de leurs trafics et de l'organisation de la manutention, prélude à la mise en place d'un Parc commun et d'un plan de circulation, visant à une meilleure sécurité sur le Terminal Conteneurs.

Par ailleurs, les équipes ont été également mobilisées notamment sur :

- Le repositionnement de la tour D20
- Le dragage du chenal d'accès de dégrad des cannes
- L'étude de remorquage
- L'étude de réorganisation et réhabilitation des terres-pleins
- Les travaux de déroctage d'éléments rocheux
- Le rajout de défense au quai pétrolier.



*Le quai n°2 d'une longueur de 200 m reçoit les navires porte-conteneurs et à son extrémité le poste RO/RO pour la manutention du fret roulier.*



*entrée des conteneurs vides et pleins non dangereux par la Porte des quais C.*



*Terminal conteneurs*

## SURETE ET SECURITE : L'APPLICATION DES STANDARDS EUROPÉENS ET INTERNATIONAUX

En matière de sûreté, le Grand Port Maritime de la Guyane applique les règles ISPS (International Ship and Port Security), garantissant aux navires, à leurs équipages et aux usagers portuaires un niveau de sûreté conforme aux normes internationales.

La Capitainerie au titre de l'ASP, représentant l'Autorité Portuaire veille au respect des mesures du Plan de Sûreté Portuaire (PSP), dont la validité se poursuit jusqu'en 2017, ainsi que de la coordination de ce PSP avec les Plans de Sûreté de toutes les Installations Portuaires (PSIP) inscrites dans la circonscription du GPM-Guyane en collaboration avec les ASIP de ces Installations Portuaires.

Le contrôle d'accès à la plateforme portuaire, par la porte des quais A, a bénéficié d'un équipement informatique supplémentaire au bénéfice des contrôleurs et de la protection des installations.

Un exercice de sûreté complexe réunissant plusieurs acteurs de la sûreté (gendarmerie, douanes, SDIS, personnels portuaires,...) s'est déroulé sur le Terminal Conteneurs ainsi que des formations de sensibilisation à la sûreté du personnel et en particulier ceux ayant des tâches liées à ce secteur.



entrée historique « porte des quais A » pour les matières dangereuses, les convois exceptionnels, les véhicules légers et piétons).

Dans le domaine de la sécurité, l'ouverture de la nouvelle porte des quais C, la réorganisation du Terminal Conteneurs, la création de deux accès routiers sur les voies publiques ont eu également pour

objectif d'accroître les règles de sécurité au niveau du transport et manutention de matières dangereuses ainsi que de la circulation sur la plateforme portuaire.

Enfin, le GPM, par son adhésion en 2014 en qualité d'EU (Entreprise Utilisatrice) à l'Association MASE Antilles-Guyane, s'est engagé dans une démarche d'amélioration de son Système de Management de la Sécurité au sein de ses services et sur la plateforme portuaire. L'objectif visé est de mieux structurer les conditions de sécurité, de santé, d'hygiène et d'environnement des personnels au travail, conformément aux exigences du référentiel Mase (Manuel d'Amélioration de la Sécurité en Entreprise).



### LE MASE EN 5 AXES

- 1- L'engagement de la Direction de l'Etablissement
- 2 - La compétence et la qualification professionnelle
- 3 - La préparation et l'organisation du travail
- 4 - La mesure des résultats, l'analyse des écarts et les actions correctives
- 5 - Un système de suivi traduisant l'amélioration continue.

Un audit initial du GPM-Guyane a été conduit, fin 2014, par un cabinet extérieur. Cette évaluation a permis de dégager, à travers un diagnostic et un plan d'actions, les axes de progrès à mettre en œuvre en 2015 pour respecter les exigences du MASE et en obtenir le logo.

Tout comme les normes ISO, ce « label » permettra au GPM Guyane d'inciter les EI (Entreprises Intervenantes) sur sa plateforme portuaire de s'orienter vers la certification Mase ; Ceci notamment au regard des enjeux de développement d'une offre de services logistiques dans le domaine du pétrole off shore.



Parc roulier

## TECHNOLOGIES ET COMMUNICATION PORTUAIRE : LA SIMPLIFICATION DES ÉCHANGES DE DONNÉES PORTUAIRES

Le GPM-Guyane a concrétisé, cette année, sa volonté de fiabiliser le service rendu à la Communauté portuaire en s'appuyant sur des outils technologiques plus performants.

Les administrations et les professionnels portuaires disposent désormais d'un nouveau Port Community System dénommé Vigie 2. Ce logiciel de gestion des escales de navires, développé et installé par le GPM de Bordeaux, a favorisé la création d'un guichet unique entre les acteurs de la chaîne logistique portuaire de Dégrad des cannes-Pariacabo.

### Bienvenue sur VIGIE 2



Page d'accueil de VIGIE 2

### VIGIE 2

L'objectif premier d'amélioration de la qualité du service est atteint : la circulation des échanges de données nécessaires à l'organisation des escales de navires (218 en 2014) ainsi qu'à l'entrée et sortie des marchandises (avec la contribution du guichet unique marchandises AP+) est plus performante entre la Capitainerie, les Douanes, les agents maritimes, les pilotes maritimes, les transitaires, GIP+....

Ce logiciel a également permis de créer un lien direct vers le site internet du GPM-Guyane, donnant à consulter, en temps réel, le tableau des navires à quai et attendus.

<b>MV HONOR</b>	Poste : MINER	<a href="#">» Plus de détails</a>
Date prévue arrivée : 07-08-2015 08h 02m		
Provenance : LE HAVRE	Agent : TITAN	Longueur : 108.2 m
Déchargement :	Chargement :	Port en lourd : 7593 T
Armateur : SMT Shipping	Pavillon : PAYS BAS	Port d'attache :
<b>CMA CGM ARISTOTE</b>	Poste : QUA1	<a href="#">» Plus de détails</a>
Date prévue arrivée : 09-08-2015 10h 04m		
Provenance : PORT OF SPAIN	Agent : SOMARIG	Longueur : 170 m
Déchargement :	Chargement :	Port en lourd : 21257 T
Armateur : CMA CGM	Pavillon : ROYAUME-UNI	Port d'attache :
<b>HUDSON RIVER</b>	Poste : QUA1	<a href="#">» Plus de détails</a>
Date prévue arrivée : 15-08-2015 03h 49m		
Provenance : GEORGETOWN	Agent : SOMARIG	Longueur : 147.8 m
Déchargement :	Chargement :	Port en lourd : 14342 T
Armateur : Beheermaatschappij	Pavillon : CHYPRE	Port d'attache :
<b>BOMAR SEDNA</b>	Poste : PETRO	<a href="#">» Plus de détails</a>
Date prévue arrivée : 15-08-2015 03h 43m		
Provenance : SAINT EUSTACHE	Agent : RHEA	Longueur : 101.3 m
Déchargement :	Chargement :	Port en lourd : 8025 T
Armateur : BM CHEMICAL SEDNA	Pavillon : MALTE GOZO-COMINO	Port d'attache :
<b>MARFRET MARAJO</b>	Poste : QUA1	<a href="#">» Plus de détails</a>
Date prévue arrivée : 16-08-2015 16h 59m		
Provenance : PORT OF SPAIN	Agent : MARFRET	Longueur : 170 m
Déchargement :	Chargement :	Port en lourd : 21244 T
Armateur : MARFRET - MARSEILL	Pavillon : FRANCE	Port d'attache :

Tableau de prévision des navires

L'autre atout de Vigie 2 a été la possibilité d'interfacer un requêteur statistique de l'univers Business Object, en vue de traiter et produire les statistiques du trafic portuaire du GPM-Guyane. Ce à partir de la base de données issue de cette application et d'AP+. Ces statistiques alimentent la base de données globale du Ministère des Transports ainsi que l'Observatoire portuaire du GPM-Guyane.

Enfin, le GPM-Guyane a instruit, en fin d'année en partenariat avec les services techniques du Département, la procédure d'installation de la fibre optique. Celle-ci permettra l'accès au Très Haut Débit (THD) des administrations et entreprises évoluant sur le site portuaire de Dégrad des cannes.

[Voir toutes les Actualités](#)

Traffic et statistiques



Tarifs Portuaires



Escales de Navires



Horaires des marées



## INTERNATIONAL : LA COOPÉRATION PORTUAIRE ET MARITIME EN MARCHÉ

*L'une des objectifs du Grand Port Maritime de la Guyane porte sur son ouverture à l'international. Sa volonté est de devenir, conformément aux objectifs de la réforme portuaire, une structure compétitive aux côtés des autres ports de la zone Caraïbes et du Plateau des Guyanes. Dès lors, l'autorité portuaire s'est inscrite dans une démarche de partenariat "win-win" avec ses homologues.*



*Signature de la convention de partenariat. de gauche à droite Remy-Louis Budoc, Dr Andreas Talea, Philippe Lemoine.*

Faisant suite à une mission de prospection à Paramaribo, menée du 28 au 31 mai 2014 et, saisissant l'opportunité de l'émergence d'une filière pétrolière offshore au large de la Guyane, le GPM-Guyane a signé, le 1er octobre 2014, une convention de partenariat avec le Port Havenbeheer du Suriname en vue de la réalisation d'une étude opérationnelle conjointe. Celle-ci, cofinancée par le PO Amazonie, a pour but de définir la mise en place d'une offre d'équipements et de services de soutien dans le domaine de la logistique pétrolière, à destination des opérateurs de ce secteur. Chaque port ayant ses ambitions et ses stratégies, une démarche de complémentarité face à Trinidad, en captant une partie de l'économie pétrolière (activités et emplois) pour le développement des pays du Plateau des Guyanes, est un dénominateur commun. Les autres volets de la convention s'inscrivent aussi dans la durée. Ils concernent :



*Visite protocolaire à Mr Rodolphe Alexandre – Président de la Région Guyane*

- La mise en place d'une Conférence Interportuaire Maritime entre les pays du Plateau des Guyanes
- L'échange de données statistiques portuaires dans les domaines du commerce et de la croisière
- La promotion commune de manifestations, des Ecoles de formation portuaire
- L'accueil et l'échanges de personnels portuaire entre les deux établissements
- L'accueil d'étudiants et de stagiaires dans les deux ports.



Devenu membre en 2013 de la Caribbean Shipping Association, le GPM-Guyane a participé pour la première fois à la 44ème Assemblée annuelle qui s'est tenue les 13, 14 et 15 octobre en République Dominicaine. Son adhésion officielle fut entérinée. Cela a été aussi l'occasion, pour le GPM, de développer son réseau de contacts et d'évoquer avec le président de la CSA, Mr Grantley STEPHENSON, la candidature du Port Guyanais à l'organisation en Guyane d'une rencontre des Exécutifs des ports des Caraïbes et des Amériques en 2016/2017.

En outre, le GPM a répondu favorablement à la demande d'adhésion des dirigeants du PMAC (Association des Ports de la Caraïbe) dont la prochaine Assemblée annuelle est prévue en Juin 2015 à Paramaribo.

## FINANCES :

### LE BILAN D'OUVERTURE 2013 ARRÊTÉ À 81,7 M€

L'année 2014 a été marquée par les travaux de finalisation du bilan d'ouverture 2013 du GPM-Guyane. Cet important document comptable a intégré les données financières de la CCIRG et de la DEAL, tous deux en charge de la gestion portuaire jusqu'au 31 décembre 2012.

Le bilan d'ouverture du GPM au 1er janvier 2013 s'élève donc à 81,744 M€.

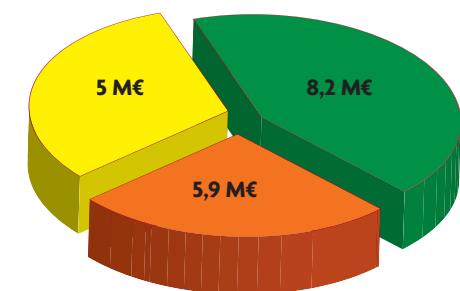
#### RÉPARTITION DES RECETTES :

**BUDGET RÉALISÉ 2014 : 19,1M€**

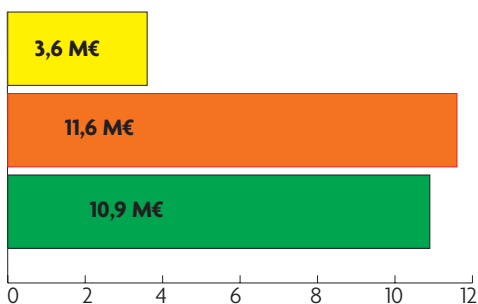
**MONTANT DES INVESTISSEMENTS : 12,6 M€**

**NOMBRE DE MARCHÉS ATTRIBUÉS : 13**

**MONTANT TOTAL DES MARCHÉS ATTRIBUÉS : 1,4 M€**



■ Subventions  
■ Redevances domaniales  
■ Droits de port



■ Résultat comptable  
■ Excédent brut d'exploitation  
■ Chiffre d'affaires

Le Comité d'audit, présidé par monsieur Alex MADELEINE a eu à traiter cette année les problématiques du bilan d'ouverture du GPM-Guyane, les comptes exécutés 2013, la préparation du budget rectifié 2014 et du budget 2015.

Au premier trimestre 2015, un protocole d'accord a été signé entre le Préfet, la CCIRG et le GPM-Guyane actant les conséquences financières de la création de la nouvelle institution portuaire et plus particulièrement le règlement de la question des dettes interservices de la CCIRG. Ce protocole a prévu le versement au GPM d'un montant de 12 M€ lui permettant de reconstituer notamment sa trésorerie.



De gauche à droite : Richard Gabriel (Président CCIRG), Eric Spitz (Préfet de Guyane) et Philippe Lemoine (Président Directoire GPM-Guyane).

## RESSOURCES

### HUMAINES :

#### UNE ORGANISATION SOCIALE, FINANCIÈRE ET COMPTABLE PLUS STRUCTURÉE

2014 a vu l'aboutissement de plusieurs chantiers dans le domaine des ressources humaines et du dialogue social.

Les effectifs : 53 salariés (30% d'employés, 36% d'agents de maîtrise et 32% de cadres).

Le GMP-Guyane s'est inscrit dans une dynamique d'insertion des jeunes avec deux collaborateurs sous contrat « emploi d'avenir » depuis 2013, un autre en contrat d'apprentissage et le dernier en contrat de professionnalisation.

Il s'est aussi investi dans la montée en compétences du personnel grâce au plan de formation qui a permis de faire progresser le nombre de salariés formés de 37,2% par rapport à 2013 et de 56,36% en volume d'heures. L'effort de formation a représenté 3,5% de la masse salariale brute.

Nombre de formations	Nombre de Stagiaires (*)	Nombre de jours de formation	Nombre d'Heures de formation	Frais de formation
30	157	102	583	59 57

\*Des collaborateurs ont participé à plusieurs formations



Sur le plan fonctionnel, l'accent a été mis sur l'amélioration des procédures comptables et financières notamment par l'acquisition et le déploiement des logiciels de paie et de comptabilité, par la structuration des interventions entre les agents comptables de la DRFIP et du pôle Finances.

Le dialogue social a porté sur les questions économiques, sociales et les conditions d'hygiène, de sécurité et de santé au travail (avis sur le Projet Stratégique, information sur la démarche MASE).

Plus encore, les réflexions menées en concertation entre les représentants du personnel et la direction, grâce à l'action de l'ARACT, ont permis de dresser une feuille de route pour application en 2014 et dans les prochaines années.

Le règlement intérieur a été adopté. Deux des trois représentants des salariés au Conseil de Surveillance ont été élus le 7 novembre 2014.

**6 réunions du CHSCT - 8 réunions du CE**

*Nous regrettons la disparition de notre collègue, Monsieur Thierry GIRARD, parti trop tôt à l'âge de 55 ans. Il était Chargé d'opérations au Pôle Technique.*



28.02.59 -3.10.2014

## EVENEMENTS

### RENCONTRES INSTITUTIONNELLES :



- Réunion de présentation des vœux au personnel du GPM
- Participation à la réunion annuelle, au GPM de La Réunion, de la Commission des Ports d'Outre-mer, en partenariat avec l'Union des Ports
- Signature d'une convention de partenariat entre le Port de PARAMARIBO et le GPM-Guyane
- Organisation d'une réunion de travail à Mana avec la CCOG sur le partenariat Port de l'Ouest-GPM-Guyane
- Rencontres de présentation du Projet Stratégique aux institutions politiques et économiques et aux représentants du personnel du GPM
- Vœux de bonne année d'Arianespace

### RENCONTRES COMMERCIALES :



- Réunion commerciale en Guyane de HAROPA (GIE des ports du Havre, de Rouen et de Paris)
- Inauguration du quai 2 en présence de personnalités et des professionnels
- Petit-déjeuner de travail avec différents clients et partenaires portuaires
- Accueil du Club med 2 et de l'Austral au quai 1, en partenariat avec l'office du tourisme de la Mairie de Rémire-Montjoly et les acteurs de la croisière en Guyane
- Participation à la cérémonie d'accueil d'un nouvel agent maritime et manutentionnaire sur le Hoegh Caribia





Parution du premier Guide pratique Evolution du site internet



Ouverture de la porte des Quais C



Installation du Syndicat des pilotes maritimes  
Installation des représentants du dialogue social du GPM



Visite portuaire de collégiens  
Participation au Forum des métiers du Lycée Félix Eboué  
Visite de la marine nationale



# ANNEXES

## Délibérations du Conseil de surveillance

2014	10-déc.	délibération n°1	adoption de l'ordre du jour modifié
	10-déc.	délibération n°2	adoption du PV de la séance du 1er octobre 2014
	10-déc.	délibération n°3	approbation du budget 2015
	10-déc.	délibération n°4	avis favorable pour la mobilisation d'un emprunt
	10-déc.	délibération n°5	approbation de l'opération de déroctage
	10-déc.	délibération n°6	approbation de l'opération de création d'un parking pour le stockage des véhicules légers
	10-déc.	délibération n°7	approbation de l'opération de création d'un nouveau complexe entrée/sortie
	1-oct.	délibération n°1	Adoption du PV de la séance du 25 juin 2014
	1-oct.	délibération n°2	Adoption du budget rectificatif de l'exercice 2014
	1-oct.	délibération n°3	adoption du tableau des emplois
	1-oct.	délibération n°4	avis favorable à la transmission du projet stratégique 2014-2018 à l'autorité environnementale
	1-oct.	délibération n°5	Election des représentants des personnels du conseil de surveillance fixée au 7 novembre 2014
	25-juin	délibération n°1	Approbation du PV du 26 mars 2014
	25-juin	délibération n°2	Autorisation pour signer l'avenant au marché de dragage 2008-2012
	25-juin	délibération n°3	Election des représentants des personnels du conseil de surveillance fixée au 25 septembre 2014
	26-mars	délibération n°1	Approbation du PV du 18 décembre 2013
	26-mars	délibération n°2	Adoption du règlement intérieur modifié du conseil de surveillance
26-mars	délibération n°3	Autorisation du recrutement d'un chargé de projet au 1er juin 2014, gagé sur un prochain départ	

## Délibérations du Conseil de développement

2014	9-déc.-14	délibération n°1	Politique tarifaire pour l'année 2015
	08-sept-14	délibération n°1	Avis sur le Projet stratégique 2014-2018 du GPM-Guyane
	19-mars-14	délibération n°1	Procédure d'attribution de surfaces pour exercer l'activité manutentionnaire sur le Terminal Conteneurs

## LISTE DES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2014 EN COMMISSION DES MARCHÉS

intitulé du marché	procédure	durée du marché	date de la commission consultative des marchés	Nom de l'attributaire	montant du marché en € HT
MARCHES DE SERVICES					
Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de déroctage au droit du quai n°1 au port de Degrad des Cannes	Appel d'Offres		2/12/14	Seamar Engineering 33450 Izon Egide Environnement 53640 Le Horps	166 450,00 €
Surveillance et protection des installations du GPM-Guyane	MAPA	4 ans	3/21/14	CYNO-GARDE 97300 Cayenne	
Nettoyage et entretien des locaux du GPM-Guyane	MAPA	4 ans	2/12/14	GUYANET SAS 97300 Cayenne	
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du projet stratégique du GPM-Guyane- volet économique et synthèse globale	Appel d'offres restreint	3 mois	3/17/14	ARTELIA 38130 Echirolles	89 790,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du projet stratégique du GPM-Guyane- volet environnemental	MAPA	3 mois	3/17/14	GIRUS 44800 Saint Herblain	46 750,00 €
Etude du remorquage au GPM-Guyane	MAPA	6 semaines	4/23/14	EARTH CASE 83270 St Cyr sur mer	22 600,00 €
contrats d'assurance	Appel d'Offres	4 ans	11/18/14	lot1 dommages aux biens , lot 2 responsabilité civile, lot4 flotte automobile:	236 982,00 €
contrats d'assurance	Appel d'Offres	4 ans	11/18/14	lot3 responsabilité des dirigeants: CHUBB	5 200,00 €
contrats d'assurance	Appel d'Offres	4 ans	11/18/14	lot 5 protection juridique: PROTEXIA Sarre et Moselle	9 117,00 €
fourniture, mise en œuvre et paramétrage d'un éditeur de requêtes pour la gestion des statistiques	MAPA	47 jours	10/8/14	C2i 13 rue Rouget de Lisle 973000 CAYENNE	32 222,00 €
assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du remorquage	Appel d'Offres	24 mois	11/17/14	EARTH CASE 12800 QUINS	116 800,00 €
étude géotechnique pour des aménagements futurs sur le Grand Port Maritime de la Guyane	MAPA	7 semaines	10/20/14	SARL Ginger LBTPG 32 rue Molé BP 297 97326 CAYENNE	21 985,00 €
MARCHES DE TRAVAUX					
Mise en place d'appuis complémentaires sur le quai pétrolier	MAPA		6/26/14	CARAIB MOTER, ZI de la Lézarde Voie 2 97292 LE LAMENTIN cedex 2	283 140,00 €

# LISTE DES CONVENTIONS DU GPM-GUYANE

DATE	TITRE		DURÉE
15-déc.-14	Convention portant Autorisation d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une Activité commerciale de manutention	SOMARIG	5 ans
15-déc.-14	Convention portant Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exercice d'une Activité commerciale sur le port de commerce de Degrad des Cannes	SOMARIG	5 ans
15-déc.-14	Convention portant Autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'exercice d'une Activité commerciale sur le port de commerce de Degrad des Cannes	SOMARIG	5 ans
4-déc.-14	Convention portant Protocole relatif à la réservation Foncière d'une partie de la parcelle AR 448	CCIG et GPM-Guyane	
1-nov.-14	Convention portant Autorisation d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une Activité commerciale hors terminal conteneurs	IAMGOLD	6 mois
1-juil.-14	Convention portant Autorisation d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une Activité commerciale de manutention	GMP	5 ans
1-juin-14	Décision portant Autorisation d'Outillage Privé avec Obligation de Service Public	RIBAL TP	10 ans
1-mai-14	Convention portant Autorisation d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une Activité de services portuaires	STATION DE PILOTAGE	5 ans
1-janv.-14	Convention portant Autorisation d'occupation du domaine public pour l'exercice d'une activité logistique dans le domaine de l'exploitation pétrolière	ALTUS France	5 ans
1-janv.-14	Décision du GPM Guyane portant Autorisation d'exploitation d'un Outillage Privé avec Obligation de Service Public (AOOSPP)	CIMENTS GUYANAIS	5 ans
1-janv.-14	Décision du GPM Guyane relative à la convention d'occupation passage de la bande transporteuse	CIMENTS GUYANAIS	5 ans
1-janv.-14	Décision du GPM Guyane relative à la convention d'occupation de terrains	CIMENTS GUYANAIS	5 ans

## COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE

( au 31 décembre 2014 )

### REPRÉSENTANTS DE L'ETAT

M. Eric SPITZ, Préfet de la Région Guyane  
 M. Denis GIROU, Directeur de l'environnement, de l'aménagement et du logement  
 Mme Anne BOLLIET, représentante du ministère de l'économie et des finances  
 M. Eric DE BOUTECHOUX DE CHAVANES, représentant du ministère des outre-mer et de celui chargé de la mer

### COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE LEURS GROUPEMENTS :

M. Jocelyn HO TIN NOE, représentant du Conseil Régional de la Guyane  
 M. Claude PLENET, représentant du Conseil Général de la Guyane  
 Mme Myriam TOMBA, représentante de la Commune de Rémire-Montjoly  
 M. Didier BRIOLIN, représentant de la Communauté de Communes Des Savanes  
 M. Serge BAFEAU, représentant de la Communauté d'Agglomération du Centre du Littoral

### REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL DU GRAND PORT MARITIME :

Mme Auriette CHANDELY  
 M. Silvio ELFORT  
 M. Alain HATIL

### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

Désignées par la CCI  
 M. Alex MADELEINE, Membre CCIR Guyane  
 M. Ronald LEDRON, Membre CCIR Guyane  
 M. Jean-Luc DAVIDAS, Membre CCIR Guyane

### DÉSIGNÉES PAR L'ETAT

Mme Brigitte PETERSEN  
 M. Jean-Yves HO YOU FAT

## COMPOSITION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND PORT MARITIME DE LA GUYANE

( au 31 décembre 2014 )

### COLLÈGE DES ENTREPRISES DE LA PLACE PORTUAIRE :

M. Christian AGNES, Directeur de Ciments Guyanais  
 M. Fabrice ELIE-DIT-COSAQUE, Chef des dépôts de la SARA Guyane  
 M. Hugues MOUNIER, Chef d'agence Marfret  
 M. Philippe RECH, Directeur de la SOMARIG  
 M. Eric SAGNE, Président du Syndicat des Pilotes Maritimes de Guyane  
 M Vincent MOYON, représentant de Guyane Manutention Portuaire

### COLLÈGE DES PERSONNELS DES ENTREPRISES DU PORT :

M. Daniel CLET, représentant CDTG-CFDT-entreprises de Manutention Portuaire –GEMAG  
 M. Claude DOMPUT, représentant UTG-entreprises travaillant sur le port – SOMARIG

### COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU DE LEURS GROUPEMENTS :

M. Nestor GOVINDIN, représentant de la CACL  
 M. Christian PORTHOS, représentant du Conseil Général  
 M. Joby LIENAFI, représentant du Conseil Régional  
 M. Rodolphe HORTH, représentant de la Mairie de Kourou  
 M. Jean-Claude BLANCANEUX, représentant de la Mairie de Rémire-Montjoly  
 Mme Vanessa BOIS-BLANC, représentante de la Communauté de Communes des Savanes

### COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES :

M. Etienne BORDES, Directeur du GEMAG  
 Mme Catherine CORLET, représentante du Conservatoire du Littoral  
 M. Bernard GUILLAUMANT, représentant de l'AFOC  
 Mme Katia PENAULT, UGTR, Directrice de la société STP-MANUTENTION  
 M. Philippe MARRE, Directeur de GEODIS Wilson, représentant UMEP  
 M. Pierre ZAMMIT, Directeur délégué de la Mission Guyane – CNES-CSG



[www.portdeguyane.fr](http://www.portdeguyane.fr)

Zone de Dégrad des Cannes - 97354 Rémire-Monjoly Standard : 0594 29 96 60  
Télécopie : 05 94 29 96 63 Courriel : [gpm@portdeguyane.fr](mailto:gpm@portdeguyane.fr)